

***Dirassat & Abhath***  
The Arabic Journal of Human  
and Social Sciences



مجلة دراسات وأبحاث  
المجلة العربية في العلوم الإنسانية  
والاجتماعية

ISSN: 1112-9751

عنوان المقال:

## **Le marché des langues étrangères en Algérie : le cas de l'italien**

---

**Dr. TOUZOUIRT Madjid**

Université de Blida-

---

# Le marché des langues étrangères en Algérie : le cas de l'italien

Dr. TOUZOUIRT Madjid

## Résumé:

L'enseignement des langues étrangères aujourd'hui, à l'aire de la mondialisation et des nouvelles perspectives de l'économie algérienne, est incontournable dans la formation du citoyen algérien qui doit être apte à communiquer avec les autres et à s'imposer dans le marché économique international. Cet article se fixe comme objectif l'étude de la présence de la langue italienne en Algérie à travers l'histoire et son apport dans le domaine de l'enseignement des langues étrangères. Nous avons décrit son importance, en utilisant des chiffres, en tant que langue internationale et sa diffusion, notamment dans le bassin méditerranéen. Nous avons, ensuite, parlé brièvement des différents contacts entre les deux populations et leurs influences sur les pratiques linguistiques en Algérie, de la place que la langue italienne occupe dans l'enseignement des langues étrangères dans notre pays, de quelques problématiques de son enseignement et de quelques propositions concernant les objectifs qu'on pourra lui attribuer dans le cadre de la nouvelle politique de l'université algérienne.

**Mots clés:** Italien, Langues étrangères, Didactique, Langues appliquées, Perspectives.

## الملخص:

يعتبر تدريس اللغات الأجنبية في عالمنا اليوم في ظل العولمة والتوجهات الجديدة للاقتصاد الجزائري ضروري لتكوين مواطن جزائري قادر على التواصل مع الآخر وأن يفرض نفسه في السوق الاقتصادية الدولية. تهدف من خلال هذا المقال إلى دراسة وجود اللغة الإيطالية في الجزائر عبر التاريخ ومساهمتها في ميدان تعليم اللغات الأجنبية في بلادنا. لقد بينا أهميتها، باستنادنا على الأرقام، كلغة عالمية ومدى انتشارها خاصة في حوض البحر الأبيض المتوسط. لقد تطرقنا بصفة موجزة إلى العلاقات بين الشعبين وتأثيرها على الممارسات اللغوية في الجزائر وكذا المكانة التي تتمتع بها هذه اللغة في بلادنا ثم تناولنا بعض إشكاليات تعليمها قبل أن ندلي ببعض الاقتراحات المتعلقة بالأهداف التي يمكن أن نحدد لها في إطار السياسة الجديدة للجامعة الجزائرية.

**الكلمات المفتاحية:** اللغة الإيطالية، سوق تعليم اللغات، الجامعة الجزائرية.

## Introduction

Le présent travail vise à cerner l'enseignement de l'italien en Algérie et de le circonscrire en premier lieu dans un contexte global à l'échelle internationale et en deuxième lieu dans un contexte régional: la méditerranée qui a été depuis la nuit des temps un lieu de rencontres d'échanges et de brassage de cultures et de civilisations diverses auxquels ont pris part nos deux pays l'Algérie et l'Italie. Cependant, parler de la langue italienne sans évoquer son passé serait réducteur envers une langue porteuse d'un riche patrimoine culturel et civilisationnel hérité du latin, langue de l'empire romain. Un héritage partagé avec l'Algérie qui a contribué à son enrichissement et à sa grandeur à travers le génie de ses enfants, à l'exemple de Saint Augustin ou d'Apulée. Nous ne pouvons pas aussi parler de l'Algérie, de son histoire et de son patrimoine culturel sans évoquer la contribution au maintien de la régence d'Alger comme une des forces principales en méditerranée durant le moyen âge de convertis à l'islam d'origine italienne comme Ali Piccinino et Hassan Veneziano. Ce sont là deux exemples seulement d'une longue histoire et d'une destinée commune, caractérisée des fois par des rapports conflictuels, mais la plupart du temps, par des rapports pacifiques d'entraide et de coopération, d'où la nécessité de les renforcer, de les faire

perdurer et de les transmettre de génération en génération à travers l'enseignement de leurs langues respectives.

## Données sur L'enseignement de l'italien dans le monde

Selon les statistiques du MAEECI (ministère italien des affaires étrangères et de la coopération internationale) datant de 2013 [1], la langue italienne est enseignée à environ un million et demi d'apprenants et dotée d'un statut qui diffère d'un pays à un autre: elle est en effet langue officielle dans les deux Etats de Saint Marin et du Vatican et dans une partie de la Suisse, de la Slovénie, et de la Croatie (Istres), sans oublier que dans le passé elle est restée langue officielle de Malte jusqu'en 1934. Dans le reste du monde elle est enseignée généralement comme langue étrangère.

Selon toujours les mêmes statistiques elle est classée à la quatrième place dans le monde comme première langue étrangère apprise, à la deuxième place comme deuxième langue étrangère apprise et à la première place comme troisième langue étrangère apprise. Il faut savoir aussi qu'elle est enseignée en dehors des frontières italiennes dans 87 centres culturels italiens, dans 8 écoles étatiques, dans 158 écoles paritaires et

non paritaires, dans 76 sections d'italien auprès d'écoles étrangères bilingues ou internationales, dans 35 sections d'italien auprès d'écoles européennes, dans 247 lectorats d'italien et 120 départements d'italien auprès des universités étrangères et, dans le cadre associatif, au niveau des 400 comités de l'association Dante Alighieri présente dans les quatre coins du monde.

L'état des lieux de 2013 nous fait savoir, en outre, que l'italien est enseigné comme langue étrangère dans 109 pays du monde dont Algérie où le nombre d'apprenants avoisine les 6807: 2152 étudiants universitaires, 582 apprenants du centre culturel italien, 29 apprenants de l'école italienne et 80 apprenants appartenant à d'autres institutions.

Ainsi dans le classement des apprenants de l'italien à l'étranger, l'Algérie est classée à la 27<sup>e</sup> place au monde, à la 2<sup>e</sup> place en Afrique du Nord derrière le Maroc (7728 apprenants), devançant la Tunisie (1828 apprenants) et la Libye (669 apprenants).

Au niveau du bassin méditerranéen elle est devancée par l'Egypte (132723 apprenants), la France (40760 apprenants), l'Espagne (21801 apprenants), Malte (15533 apprenants), la Slovénie (13784 apprenants) et la Turquie (11330 apprenants). Elle devance par contre la Grèce (6637 apprenants), la Croatie (5442 apprenants), le Liban (2871 apprenants), Israël (2646 apprenants), le Portugal (1846 apprenants), Monténégro (1550 apprenants), la

Palestine (782 apprenants) et Chypre (738 apprenants).

Toutes ces données, qui pourraient surprendre beaucoup de gens et corriger leurs préjugés, nous renseignent sur l'étendue de la présence de la langue italienne dans le monde grâce aux efforts consentis par l'Italie pour la diffusion de sa langue et l'amélioration de la qualité de son enseignement à travers la signature d'accords de coopération culturelle avec des pays répartis sur les cinq continents et la création d'institutions spécialisées dans l'enseignement de l'italien pour étrangers. D'une autre part il dénote aussi de l'importance et du prestige de la langue italienne au niveau international dans les différents secteurs de l'art, de l'architecture du design de la mode de la gastronomie de la littérature et de la musique qui constituent globalement l'objet d'intérêt des apprenants étrangers de la langue italienne [2].

Les italiens ont compris que pour consolider cette présence il fallait investir davantage sur la formation des enseignants. En effet des centaines d'enseignants de langue mère italienne sont formés chaque année au sein des universités italiennes spécialisées dans l'enseignement de l'italien pour étrangers en didactique des langues et les approches d'enseignement les plus récentes et envoyés dans les différents pays du monde pour exercer en tant que lecteurs de la langue italienne au sein des différentes institutions italiennes et étrangères qui assurent l'apprentissage de l'italien et accompagner et former aussi les

enseignants étrangers de la langue italienne dans leurs pays respectifs.

Signalons dans ce même contexte le travail de formation et de recyclage de ces mêmes universités, en l'occurrence, les universités de Pérouse, de Sienna, de Venise et de Rome au profit des enseignants italiens et étrangers pour les aider à s'adapter à la réalité de l'enseignement de l'italien qui se caractérise par la diversité des demandeurs et du terrain. Nous avons une première situation où la demande est faite par des descendants de communautés italiennes établies à l'étranger en vue de la redécouverte de la langue et de la cultures de leurs ancêtres, c'est le cas de l'Amérique du Sud et de l'Amérique du Nord ; la deuxième situation concerne des étudiants ou des chercheurs qui apprennent l'italien pour leurs études ou leurs recherches ; une troisième catégorie est constituée de cadres et des candidats au marché du travail et une dernière catégorie d'apprenants est composée des amoureux de la langue et de la culture italienne ou de la beauté de l'Italie.

### **L'enseignement de l'italien dans le bassin méditerranéen: son contexte naturel et historique**

La langue italienne est présente dans tous les pays du bassin méditerranéen que l'on peut distinguer en deux réalités différentes : d'une part des pays de la rive nord intégrés dans la communauté européenne (qui sont

essentiellement l'Espagne, la France, la Grèce, Malte, ..), de l'autre des pays des rives est et sud (tel que la Turquie, l'Egypte, la Libye, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc ...).

Parmi les pays de la première catégorie nous avons l'Espagne, où l'intérêt pour la langue italienne est lié au prestige de sa culture et l'histoire de son art [3]. Le deuxième élément qui favorise l'enseignement de cette langue est son affinité avec la langue espagnole puisqu'elles dérivent toutes les deux du latin. L'autre facteur qui incite les espagnols à l'apprendre est le monde du travail qui offre des possibilités de travail dans l'enseignement et la traduction. Pour répondre à cette demande de formation, l'italien est enseigné dans 7 universités, dans des centres culturels italiens et dans des écoles de langues.

En France par contre l'italien est enseigné dans les collèges et les lycées. Il est doté, à l'instar des autres langues européennes, du statut de langue vivante. Celles-ci sont classées en 3 catégories : langue vivante 1, langue vivante 2, langue vivante 3 : les deux premières sont obligatoires mais la troisième est facultative. L'italien occupe ainsi la première place parmi les langues classées dans la troisième catégorie, mais il dégringole à la quatrième place dans les deux autres catégories après l'anglais classé à la première place, l'allemand à la deuxième et l'espagnol à la troisième [4]. L'italien est enseigné aussi dans les universités et les grandes écoles qui

mettent au profit des étudiants deux types de formations: langue et culture italienne et langue italienne appliquée.

En Grèce ce n'est qu'en 2008-2009 que la langue italienne, qui était enseignée dans certaines écoles privées et universités, a connu un nouveau souffle. Elle est en effet insérée par décret du ministère de l'éducation grec dans tous les collèges étatiques en tant que deuxième langue étrangère à côté du français, de l'espagnol et de l'allemand [5]. Son usage est très présent dans les deux secteurs de prédilection de l'économie grecque, en l'occurrence, le commerce et le tourisme.

Quant à Malte l'italien a marqué son histoire vu les contacts intenses qui ont caractérisé cette île et l'Italie. La langue italienne était si présente qu'elle dominait le champ linguistique maltais jusqu'à la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle: elle était à la fois la langue politique, administrative, juridique ainsi que langue de l'éducation et de l'église. Elle a assumé le rôle de langue officiel de Malte pendant deux siècles, jusqu'en 1936.

Aujourd'hui nous la trouvons dans le secteur du tourisme, des échanges commerciaux et dans le champ audiovisuel à travers les chaînes de télévision italiennes qui émettent dans le territoire maltais. Elle est en outre enseignée à tous les niveaux du système de formation maltais [6].

La présence de la langue italienne en Turquie remonte au moyen âge durant lequel elle dominait le champ linguistique méditerranéen à travers la langue commerciale véhiculaire de l'époque, appelée *lingua franca*.

Aujourd'hui, elle est concentrée beaucoup plus à Istanbul, pour des raisons historiques, et enseignée dans tous les paliers de l'école turque en plus des universités, des centres culturels italiens et des écoles italiennes présentes en Turquie.

Dans certaines écoles elle est enseignée comme première langue étrangère, et dans d'autres comme deuxième ou troisième. Elle est en outre obligatoire dans certains cas et facultative dans d'autres. [7]

En Tunisie, l'italien est présent au niveau du centre culturel italien, des lycées et des universités. Il est enseigné par 500 enseignants tunisiens comme langue optionnelle dans 290 lycées aujourd'hui alors qu'il était déjà enseigné dans 2 lycées durant les années 60. Il est en outre enseigné dans 6 universités qui offrent des formations diverses en Italien, essentiellement une formation de licence d'italien en 4 ans ou une licence de 3 ans en tourisme et commerce. L'italien est aussi enseigné comme langue optionnelle dans les facultés des sciences humaines et sociales et les écoles des affaires et du tourisme. 2 lecteurs italiens travaillent dans 2 universités tunisiennes. L'Italie est présente aussi à travers les programmes de la chaîne de télévision RAI depuis les années 60 et à travers

une heure de diffusion radiophonique dans la radio Tunis internationale et une revue rédigée en italien depuis 1956[8].

Au Maroc les institutions italiennes sont représentées par le centre culturel italien à Rabat qui active depuis 1971 et l'association Dante Alighieri di Casablanca. L'italien est enseigné dans les universités de Rabat et de Casablanca à partir de 1986-1987 et plus tard à Marrakech, Tanger, Kenitra, Tétouan et Mohammedia. Un département d'italien a été lancé en 2001-2002 à l'université de Rabat. En 1993-1994 l'italien a été introduit dans le programme scolaire comme langue étrangère obligatoire dans 20 lycées, dans 32 collèges et dans des écoles privées.

Au niveau scientifique des accords de coopération interuniversitaire entre des universités italiennes et des universités marocaines dans les domaines de la géologie, l'archéologie, les études italiennes et la biologie. D'un autre côté des enseignants marocains enseignent la langue arabe et la culture marocaine dans des écoles italiennes qui se trouvent dans régions à forte densité marocaine [9].

La présence italienne en Egypte remonte au début du 19eme siècle quand l'Egypte, dans le cadre de sa politique d'occidentalisation, a fait appel à des médecins, des militaires et

des ouvriers italiens pour former des cadres égyptiens.

Aujourd'hui l'italien est enseigné dans 3 universités en collaboration avec 5 lecteurs. Des conventions ont été signées pour des échanges entre les étudiants et les enseignants des universités des deux pays. Une école de formation professionnelle appelée Don Bosco forme depuis des années des électrotechniciens et des mécaniciens réparateurs de véhicules lourds [10].

### **L'italien dans le contexte historique algérien**

Pour pouvoir retracer l'historique des rapports algéro- italiens nous devons remonter à l'époque antique, celle des royaumes berbères et de l'Empire romain qui ont tissé au début de leurs relations des liens politiques et stratégiques d'amitié et de coopération qui ont abouti à une alliance pour détruire l'empire punique. Mais une fois atteint cet objectif, les romains se sont attelé à réaliser leurs ambitions d'extension sur un vaste territoire incluant la rive sud du bassin méditerranéen. Le rapport amical s'est transformé ainsi en un rapport conflictuel de conquérant à résistant et a engendré des mouvements de révolte des populations berbères durant l'occupation romaine qui a duré plus de 5 siècles [11]. Cette colonisation a été caractérisée par le processus de romanisation qui s'appliquait à tous les territoires occupés. En Afrique du nord cette romanisation est illustrée par la construction de villes romaines dont

les traces sont encore présentes aujourd'hui à travers les ruines de certaines localités algériennes et surtout par l'instauration de la langue latine comme langue du savoir qui permet l'émergence de deux pionniers de la culture et de la civilisation universelle : Saint Augustin et Apulée.

A partir du XII<sup>e</sup> siècle les rapports entre les deux parties acquièrent un caractère commercial. les dynasties algériennes islamisées autorisent les commerçants italiens des Républiques de Gènes, de Venise et de Florence à construire des comptoirs dans les ports algériens de Bejaia, Oran, Tlemcen, Collo, et Alger, chose qui a fortement contribué au développement de leur commerce qui devient florissant dans tout le bassin méditerranéen durant tout le moyen âge[12]. Cette deuxième étape des rapport entre l'Italie et l'Algérie a favorisé la naissance d'un autre type de langue cette fois ci : la lingua franca. Elle est définit à la fois comme langue de contact entre les populations musulmanes et chrétiennes utilisée dans les ports et les côtes de la méditerranée et langue de commerce constituée essentiellement d'un lexique italien et espagnol mais aussi de mots provenant du turque, de l'arabe, du berbère, du provençal et de l'hébreu. Son affinité et son rapprochement de l'italien conforte la thèse de Camille Rousset (cité par Bannour, p : 8) [13] qui soutient que c'est la langue du commerce pratiquée par des commerçants juifs originaires de Livourne, mais aussi celle de A. BANNOUR qui estime que c'était une langue composite à usage orale seulement utilisée par les diplomates et

administrateurs du bassin méditerranéen qui écrivaient cependant leurs correspondances en italien, qui était à l'époque la langue officielle des traités diplomatiques[14]. Le contact des populations de l'Afrique du nord avec la langue italienne ne se limitait pas seulement au domaine du commerce et de la diplomatie, mais il s'étendait aussi à celui de la pêche. En effet au XVIII<sup>e</sup> siècle il y'avait des ressortissants italiens siciliens, sardes, toscans, napolitains et romains qui péchaient dans le littoral algérien.

La troisième étape des rapports algéro-italiens coïncide avec deux événements historiques: la colonisation de l'Algérie par la France en 1830, et peu après, les deux guerres d'indépendance de l'Italie à laquelle a prit part l'armée française et des centaines de soldats algériens recrutés pour leur bravoure et leur ardeur. On procéda ainsi, en mémoire à la guerre de l'unification de l'Italie, à la création en Algérie de villes portant des noms italiens comme Castiglione(Bou Smail), Palestro(Lakhdaria), Magenta(dans la région de Sidi Bel Abbes), Lodi(dans la région de Médéa), Montebello (dans la région de Tipasa), etc. Cette étape est caractérisée par le phénomène de l'émigration des populations italiennes en Algérie. Leur nombre qui avoisinait 1122 augmenta au fil du temps pour atteindre 25759 en 1876 et 53000 en 1930. Ils étaient recrutés essentiellement dans les domaines de la pêche (notamment la pêche du corail), les mines, le bâtiment, l'aménagement des routes, les chemins de fer et l'agriculture, mais il y'avait

aussi parmi eux des commerçants et des artisans qui exerçaient leurs activités dans les différentes villes du nord du pays. Ils ont constitué des groupes ethniques dans lesquels ils ont gardé leurs coutumes et maintenu leur attachement à leur culture, à leur pays originaire et à leur langue italienne. Pour preuve nous citerons deux exemples : le premier est la publication dans les années vingt du journal « Messaggero d'Algeri » dans un premier temps en italien et en français et dans un deuxième temps uniquement en italien ; une messe est célébrée un dimanche par mois en italien dans la cathédrale d'Alger et à Skikda la communauté italienne célébrait la sainte lucie de Philippeville [15].

Après l'indépendance nous avons à faire à une quatrième étape des rapports algéro-italiens. On assiste ainsi à la naissance d'une coopération économique entre l'Algérie, un Etat nouvellement indépendant, riche en matières premières et l'Italie un pays en plein boom industriel, à la recherche de nouvelles sources énergétiques pour accompagner son développement économique et d'un marché potentiel pour son industrie. Au début de cette coopération Il s'agissait surtout de la contribution de techniciens italiens au démarrage des usines et des ateliers détenus par des industriels privés algériens et à la formation du personnel algérien dans les différents secteurs de production, notamment dans le domaine du textile et de l'industrie agroalimentaire. Par la suite c'est au tour des opérateurs commerciaux de s'installer en Algérie

et des entreprises italiennes d'ouvrir des bureaux pour mettre à la disposition du marché algérien des machines, des lignes de production et des installations industrielles. Cette opération était orchestrée par la chambre de commerce italienne installée en Algérie juste après l'indépendance, remplacée en 1981 par l'ICE (l'institut italien du commerce extérieur).

Selon les récentes statistique de ce dernier datant de 2013[16], l'Italie est le deuxième client de l'Algérie après l'Espagne et son 3eme fournisseur après la Chine et la France. Selon toujours le même organisme 80% des exportations italiennes envers l'Algérie sont liées au domaine de l'automatisation industrielle et des produits sidérurgiques et le nombre d'entreprises italiennes installées en Algérie avvoisinent 160 entreprises activant principalement dans les secteurs de l'énergie, des travaux publics et la production du ciment.

Durant cette période le nombre de coopérants techniques italiens augmente d'année en année jusqu'à atteindre le chiffre de 8000 techniciens dans années 80 et suite à leur demande une école appelée « Roma » a été crée en 1968 pour la scolarisation de leurs enfants suivant le système d'instruction italien, fermée par la suite en 1993 et réouverte de nouveau en 2006 avec l'agrément de l'Etat algérien[17] .

D'un autre coté le centre culturel italien intensifie son activité d'enseignement de la langue italienne en faveur des algériens, des lecteurs italiens lancent une formation de

licence en langue italienne à l'université d'Alger et les premières vagues d'étudiants algériens commencent à partir des années soixante dix à s'inscrire dans des universités italiennes. L'Italie en effet est dotée d'universités et d'écoles parmi les plus performantes en Europe, à l'image des universités de Milan et de Turin. Cette réputation date de l'époque antique puisque la première université à voir le jour en Europe est l'université de Bologne. L'université italienne tient aussi sa réputation des 20 hommes de science italiens qui se sont alternés au siège de l'académie royale de Suède depuis le début du 20 siècle pour se voir décerner le prestigieux prix Nobel en chimie, économie, physique, médecine et en littérature.

Notons enfin qu'à partir de la fin des années 90 les deux pays ont initié un autre type de coopération, interuniversitaire cette fois-ci, à travers le lancement de projets de formation d'enseignants algériens de la langue italienne ou encore le projet appelé « progetto mediterraneo » destiné aux universités et écoles supérieures qui a permis à des dizaines d'étudiants algériens d'être formés en développement agricole et environnemental. Cette collaboration a été confortée par la signature d'un accord de coopération culturelle, scientifique et technologique entre les deux pays en 2002 et entré en vigueur en 2004.

Quant à la diaspora algérienne présente en Italie elle est constituée d'étudiants et de jeunes chômeurs qui

ont commencé à émigrer en Italie à partir surtout des années 90. Les consulats algériens en Italie ont recensé lors du scrutin législatif du 17 mai 2007 5000 électeurs algériens résidents en Italie, mais ils seraient 50000 en incluant les personnes en situation irrégulière. Les statistiques du gouvernement italien par contre estiment leur nombre à 22672 en 2007 et 22679 en 2014, concentrés plus en Lombardie, en Campagne, dans la région de la Vénétie et dans les villes de Rome, Naples et Milan [18]. Néanmoins elle reste très faible par rapport à celles des autres pays de la rive sud de la méditerranée nonobstant l'ouverture du marché de travail italien à la main d'œuvre algérienne. Soulignons que le gouvernement italien a attribué un quota de 1000 visa de travail annuellement depuis 2007 aux citoyens algériens, ce quota a même atteint 30000 postes de travail en 2016, mais l'engouement des algériens envers ce programme est resté très faible.

### **L'enseignement des langues étrangères en Algérie : réflexion sur le cas de la langue italienne**

En Algérie, les langues étrangères ont souvent été négligées à cause de la domination de la langue française qui s'est accaparée avec l'arabe standard du rôle de la langue de communication dans les domaines de la politique, de la diplomatie, de l'économie, et du commerce extérieur, mais elle s'est intronisée aussi comme la langue de

l'ouverture des algériens sur l'autre ou langue intermédiaire avec les étrangers qui apprennent le français pour venir investir en Algérie ou s'engager dans des transactions avec les algériens. Même si officiellement elle a le statut de langue étrangère, en réalité elle possède un certain privilège par rapport aux autres langues étrangères, elle est tantôt qualifiée de deuxième langue d'enseignement ensemble avec l'arabe standard, tantôt qualifiée de première langue étrangère ou encore de langue de l'enseignement supérieur. Concernant la variété d'arabe standard, Khaoula Taleb Ibrahimi soutient que « L'arabe standard est bien, à l'heure actuelle, le support de la littérature moderne avec l'apparition d'une nouvelle forme d'écriture arabe, mais il est surtout vulgarisé par les mass-média écrits et parlés qui contribuent à son expansion et par là même à son uniformisation dans toute l'aire arabophone. » (Taleb Ibrahimi, 1995 : 29-30)[19]. Le domaine de l'enseignement des langues étrangères est tellement sensible et dynamique en Algérie qu'il a connu plusieurs réformes depuis l'indépendance, la dernière datant de 2002 a introduit l'enseignement du français en troisième année primaire et l'anglais en première année du cycle moyen. Par contre, l'espagnol, l'allemand et l'italien depuis 2012 sont insérés en deuxième et troisième année du secondaire dans la filière littérature et langues étrangères.

Quant à l'université l'enseignement des langues étrangères dans le système classique nécessitait 4 ans d'études pour une formation de licence, selon 2 filières: langue appliquée et

enseignement et recherche. Mais après l'introduction du système LMD en 2011 la licence est assurée en 3 ans d'études au lieu de 4 ans avec cependant le même programme du système classique. Pour remédier à cette situation le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a promulgué en 2013 un arrêté fixant le programme des enseignements du socle commun de licence du domaine lettres et langues étrangères des 4 premiers semestres seulement[20]. En lisant ce programme nous remarquons que la culture de la langue apprise est privilégiée, ce qui est à notre sens positif « Apprendre une langue étrangère c'est apprendre une culture nouvelle, des modes de vie, des attitudes, des façons de penser, une logique autre, nouvelle, différente, c'est entrer dans un monde mystérieux au début, comprendre les comportements individuels, augmenter son capital de connaissances et d'informations nouvelles, son propre niveau de compréhension. (Courtyllon, 1984) [21].

Cependant, ce qui nous paraît paradoxal par rapport à l'enseignement de langues étrangères est le volume horaire dédié à l'expression et compréhension de l'écrit(4h30 hebdomadaires pendant 4 semestres) qui est supérieur au volume horaire de l'expression et compréhension de l'oral(3 h seulement pendant 4 semestres). Ceci nous amène à nous interroger sur l'efficacité d'un socle commun pour toutes les langues étrangères englobant le français, l'anglais, l'espagnol, l'allemand, l'italien, le russe ou le turque et le

chinois sachant que les étudiants optant pour une licence dans une de ces langues accèdent à l'université avec des expériences linguistiques différentes dues à leur présence ou leur absence et au statut dont elles jouissent dans les programmes du secteur de l'éducation nationale. En effet le français occupe la position de la première langue étrangère obligatoire, apprise à partir de la 3<sup>e</sup> année primaire jusqu'à la 3<sup>e</sup> année secondaire (10 ans d'apprentissage) ; l'anglais la deuxième langue étrangère obligatoire, apprise à partir de la 1<sup>e</sup> année moyenne jusqu'à la 3<sup>e</sup> année secondaire, (7 ans d'apprentissage) et l'espagnol, l'allemand et très récemment l'italien, la troisième langue étrangère optionnelle, apprise à partir de la 2<sup>e</sup> année secondaire (2 ans d'apprentissage). Quant aux postulants à une licence de russe, turque, ils accèdent à l'université avec un niveau zéro dans ces langues. Notons que concernant l'italien au niveau de l'université de Blida aucun de nos nouveaux inscrits n'a déclaré avoir fréquenté une classe d'italien au lycée, ce qui la classe parmi la dernière catégorie en attendant des jours meilleurs.

Nous croyons que ce programme est plus approprié au français et à l'anglais dans lesquels l'étudiant qui arrive à l'université possède un bagage linguistique et une maîtrise de la langue tels que les modules d'oral et d'écrit servons à approfondir ses connaissances dans les habilités de compréhension, expression oral et de compréhension, expression écrite ainsi qu'en grammaire. D'une autre part il pourra assimiler facilement les

modules techniques de linguistique et de littérature qui sont programmés dès la première année, même si théoriquement après 10 ou 7 ans, ou même 2 ans d'apprentissage on est sensé maîtriser une langue. Concernant l'italien nous proposons cette modeste réflexion en partant de notre formation théorique en linguistique et notre expérience sur le terrain en tant qu'enseignant des deux modules de linguistique et de littérature.

Dans notre terrain donc nous avons à faire à deux réalités diamétralement opposées: un public et un programme. D'un coté nous sommes confrontés à un public constitué d'étudiants qui arrivent avec un niveau et une motivation zero en italien, car généralement ils sont orientés vers cette langue par le ministère, non pas sur leur propre choix, mais sur la base d'une fiche de vœux contenant 10 filières et de leurs moyennes, d'un autre coté un programme commun établi par le ministère qui prévoit des matières scientifiques qui demandent un certain niveau de langue. Ainsi nos étudiants de la première année se retrouvent confrontés à un programme où figurent les modules de linguistique et de littérature enseignés dans une langue qu'ils commencent à peine à apprendre. Cette situation génère souvent des conséquences néfastes sur l'état psychologique de l'apprenant en le démotivant davantage et en lui faisant perdre confiance dans ses capacités à assimiler et à maîtriser une nouvelle langue.

Or les didacticiens définissent deux niveaux de compétences dans l'enseignement des langues: le niveau Bics : basic interpersonnel

communication skills, il correspond au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues, mais qui n'est pas suffisant pour suivre des cours ; le deuxième niveau est le niveau calp : cognitive and academic language proficiency : niveau de langue qui nous permet de suivre des cours dans une matière scientifique assurée dans une langue différente de celle maternelle. Elle correspondrait au niveau C2 qui nous permet de faire intervenir de nouveaux éléments pour la décodification de ce type de langage tel que le lexique culturel et scientifique de la spécialité, la connaissance de la structure textuelle, les éléments de cohésion, les locutions idiomatiques, le langage métaphorique et certaines stratégies cognitives et métalinguistiques. « bics, *Basic Interpersonal Communication Skills* è l'acronimo usato nel mondo per indicare la competenza nella lingua d'uso quotidiano da parte di uno studente straniero, immigrato o temporaneo che sia; per la frequenza di corsi universitari la legge italiana (e la prassi europea) prevedono una competenza bics al livello b2 tra i sei livelli indicati dal Consiglio d'Europa nel *Common European Framework* (...); l'esperienza Erasmus dimostra ampiamente, tuttavia, che le bics vanno bene per la vita quotidiana ma non per seguire lezioni, per le quali serve la calp (...)

calp, *Cognitive and Academic Language Proficiency*: acronimo che indica la lingua dello studio, necessaria per seguire corsi in lingua diversa da quella consueta di istruzione; la calp include una serie di strategie cognitive e metalinguistiche

che non dipendono dal livello di competenza linguistica (...) essere competenti in calp significa possedere quel lessico culturale e scientifico che non rientra nel lessico di un livello b2 ma che è dato per noto nei corsi universitari rivolti a studenti con una maturità liceale ». Paolo E. Balboni(2014) [22]

Du reste même l'opportunité de l'usage du français qui est une langue proche et sœur de l'italien de la part de l'apprenant comme langue intermédiaire pour l'aider à comprendre et à interpréter le lexique de la langue enseignée n'est plus possible car les étudiants aujourd'hui ne maîtrisent pas le français.

Pour remédier à cette situation la solution à nos yeux réside dans la conception d'une vision globale en matière de l'enseignement des langues étrangères en Algérie en coordonnant leur enseignement dans les deux secteurs de l'éducation et de l'enseignement supérieur pour qu'ils soient complémentaires. A défaut il faudrait exiger un niveau de langue pour accéder à cette formation de licence qui correspondrait si on se réfère au code de référence européen au niveau B2 au moins. Dans le cas échéant la troisième solution serait de classer la 3<sup>e</sup> langue étrangère apprise dans une catégorie spéciale à laquelle on rajoute une année préparatoire pour mettre à niveau les étudiants postulants à ces formations.

La didactique utilisée reste défectueuse à cause d'une utilisation

inadéquates des méthodes d'enseignement due au manque d'enseignants qualifiés et du matériel didactique approprié: nous sommes arrivés à une situation paradoxale où nous utilisons une approche communicative sans moyens audiovisuels dans laquelle le nouvel apprenant n'est pas incité à parler et à travailler sur des dialogues authentiques. Son seul repère du niveau sonore de la langue est la prononciation de son enseignant, souvent un vacataire, qui essaye de suivre tant bien que mal les unités didactiques d'un manuel édité en Italie. Par conséquent les étudiants formés n'ont pas une maîtrise suffisante de la langue italienne, notamment le parler.

Cette situation est aggravée par l'absence d'une collaboration et d'échanges interuniversitaires soit au niveau local entre les trois départements de Blida, d'Alger et de Annaba, soit au niveau international avec en premier lieu des universités italiennes et en deuxième lieu des universités du bassin méditerranéen.

De ce fait nous préconisons la constitution d'équipes de recherche de la part des enseignants des trois départements, et pourquoi pas en collaboration avec des universités et institutions de recherche italiennes ou méditerranéennes pour l'élaboration de manuels appropriés à la réalité algérienne et à l'apprenant algérien.

Nous devons aussi exploiter les nouvelles technologies pour lancer des formations de master à distance en collaboration avec des universités

italiennes pour former et recycler nos enseignants.

### **Utilité de l'enseignement de l'italien pour l'Algérie**

Dans le cadre du développement durable, la nouvelle devise de l'université algérienne est de former utile et se rapprocher de l'entreprise. En s'inscrivant dans cette démarche, nous devons adapter l'enseignement de l'italien en Algérie aux besoins locaux et à la valeur ajoutée qu'il peut apporter dans le domaine de la recherche des études et du travail.

L'Italie a toujours été l'un des principaux partenaires économiques de l'Algérie, selon les statistiques du ministère du commerce algérien au premier trimestre 2015, elle occupait la place de premier client et deuxième fournisseur de notre pays [23]. Nous avons en outre une communauté italienne présente en Algérie constituée d'investisseurs, d'entrepreneurs et de techniciens et de l'autre côté une petite communauté algérienne présente en Italie constituée essentiellement de jeunes qui ont quitté l'Algérie durant la décennie noire à la quête d'un travail. Nous avons d'une part un pays, dont la population est très jeune, en voie de développement qui recèle d'énormes potentialités d'investissement et de l'autre un pays chevronné qui a pu se procurer une place parmi les nations les plus industrialisées au monde mais

qui est pénalisé par sa population vieillissante.

Nous avons aussi dans les représentations des Algériens, du moins l'ancienne génération, le mythe des maçons italiens, une image positive qu'elle a idéalisé du fait de leur savoir faire qui a poussé le colonisateur français à les recruter au 19<sup>e</sup> siècle pour construire les villes coloniales en Algérie, comme nous l'avons montré auparavant.

N'oublions pas aussi que les contacts entre les deux pays ont laissé leurs emprunts à travers l'histoire dans les deux territoires et devront constituer aujourd'hui un lien de rapprochement entre les deux peuples et des sites touristiques à promouvoir: relevons dans ce sens la tombe de Jugurtha à Rome et l'architecture des villes du sud de l'Italie influencée par la culture musulmane, mais aussi les ruines romaines que nous retrouvons encore aujourd'hui dans certaines villes algériennes.

Nous devons aussi apprendre de l'expérience des autres dont la situation est similaire à la notre ou avec qui nous partageons certaines réalités : une langue commune ou un passé commun: nous avons parlé précédemment des expériences de ces pays dans le domaine de l'enseignement de l'italien.

N'oublions pas à la fin que la langue italienne a toujours fait partie du paysage linguistique algérien et continue encore à vivre dans les parlars algériens : nous avons parlé de la lingua franca, de la toponymie

algérienne, de la revue « il messaggero d'Algérie », etc. De ce fait la réintégrer dans le système éducatif, la formation professionnelle et les institutions universitaires, ce n'est que justice rendue.

Donc ce sont tous ces facteurs qui doivent nous inspirer sur la meilleure manière de rationaliser et surtout de rentabiliser l'enseignement de l'italien dans notre pays.

Quant au rôle que peut assumer la langue italienne nous pouvons le résumer à 4 fonctions :

- 1- Langue du commerce et de l'industrie
- 2- Langue du savoir
- 3- Langue du tourisme et de la pêche
- 4- Langue des métiers et de l'artisanat

Sur la base de ces 4 fonctions nous pouvons définir les types d'offres de formations comme suit :

Formation universitaire qui doit comprendre :

-formation académique, formation destinée à l'enseignement et recherche universitaires en langue et culture italienne.

-formation en didactique de la langue italienne pour former de futurs enseignants de la langue italienne comme 3<sup>o</sup> langue étrangère au secondaire ;

-formation en langue italienne appliquée destinée à former des

enseignants dans les instituts de commerce, du tourisme, de la pêche, de l'archéologie, de l'architecture, de l'économie, etc. ou à travailler comme intermédiaires ou traducteurs dans des entreprises économiques algériennes, italiennes exerçant en Algérie, mixtes ou même dans des entreprises italiennes exerçant dans les pays arabes.

-formation de base en langue italienne destinée aux étudiants, aux enseignants, aux cadres ou aux potentiels candidats au marché du travail en Italie ou toute personne intéressée, formation qui pourrait être assurée par les CEILs.

-formation d'enseignants de la langue italienne pour travailler dans le secteur de la formation professionnelle afin d'accompagner des formateurs italiens dans le cadre d'une coopération entre les deux pays, comme c'est le cas de l'Égypte qui a intégré une section d'italien dans son enseignement professionnel et technique dans le cadre de la conversion de sa dette envers l'Italie. Dans le cas de l'Algérie n'oublions pas que les différents métiers de l'artisanat, de la construction, des travaux publics, des mines, durant la période coloniale, et de la pêche depuis le moyen âge, étaient exercés par des italiens. Ce secteur pourrait jouer le rôle de pourvoyeur d'une main d'œuvre pour le marché national, italien, qui octroie chaque année un quota aux algériens pour intégrer son marché de travail, ou international. Précisons dans le même sens que le marché national manque terriblement d'une main d'œuvre qualifiée et ce dans tous les secteurs d'activité

économique : industrie, agriculture, pêche, tourisme, bâtiment et travaux publics et les métiers de l'artisanat, notamment ameublement et design, habillement et mode, mécanique, électronique, la restauration de vieilles bâtisses, etc.

-formations d'enseignants de la langue italienne qui pourront enseigner l'italien comme première ou deuxième langue étrangère dans les facultés des sciences sociales ou humaines ( à l'exemple de l'histoire, sociologie, psychologie) et des facultés de technologie et des sciences médicales et biologiques.

Néanmoins l'enseignement d'une langue étrangère ne pourrait pas réussir sans un projet de coopération avec le pays dont on diffuse la langue dans une collaboration gagnant-gagnant.

D'où la nécessité d'une coopération interuniversitaire algéro-italienne consacrée au corps des enseignants algériens en leur organisant des recyclages dans le domaine de la didactique en terme de méthode, gestion de la classe, techniques d'évaluation, l'organisation aussi des séminaires, des colloques ou des rencontres et aussi la diffusion et l'évaluation du matériel didactique. La présence de lecteurs italiens en Algérie pour assister et accompagner les enseignants algériens sera d'un grand apport. En outre des bourses d'études pour la recherche ou pour des stages de perfectionnement de la langue en faveur des enseignants universitaires et

des enseignants du secondaire dans les universités et les écoles italiennes ne pourront que consolider et améliorer le niveau des enseignants algériens. Ces bourses pourront être inscrites dans un cadre organisé de jumelages et d'échanges entre les écoles et les universités des deux pays.

## Conclusion

L'enseignement de l'italien en Algérie est dicté d'abord par le principe de l'ouverture sur les langues étrangères. Deuxièmement sa présence en Algérie requiert une certaine légitimité historique due aux contacts ancestraux et continus entre les deux populations qui ont influé sur la culture et la civilisation des deux pays. Le troisième motif à notre avis est lié à l'importance de la coopération économique entre les deux pays et le rôle que les langues pourront jouer pour accompagner, faciliter et développer ce partenariat. Le dernier motif est le savoir faire italien dans le secteur économique (industrie, commerce, tourisme, pêche, artisanat, etc.) de l'art, de la formation et de la recherche.

Nous nous sommes attelé ainsi dans ce travail à réunir les éléments qui doivent motiver l'enseignement de l'italien : patrimoine romain en terme de langue et traces civilisationnelles encore présentes en Algérie, lingua franca et rapports commerciaux, construction de villes coloniales et des routes l'ouvre des italiens, toponymes

d'origine italienne, création d'une revue italienne et enfin collaboration technique et coopération économique et présence des marques italiennes. D'un autre côté nous avons essayé de voir l'importance de la langue italienne dans le monde en termes de diffusion et de l'intérêt qu'elle suscite auprès des pays du monde, notamment des pays méditerranéens.

Donner donc un sens ou un objectif à l'enseignement de l'italien en Algérie c'est lui reconnaître une multitude de fonctions qu'elle peut assumer dans un marché demandeur de savoir et fournisseur de main-d'œuvre. On pourrait ainsi lui confier le rôle de langue d'études, de spécialisation, du commerce, de l'industrie, du tourisme, de formation et de la technique.

## Références bibliographiques et sitographiques

[1] L'italiano nel mondo che cambia, stati generali della lingua italiana, Firenze 2014 in [www.esteri.it](http://www.esteri.it).

[2] De Mauro T., Vedovelli M., Barni M., Miraglia L., Italiano 2000, indagine sulle motivazioni e sui pubblici dell'italiano diffuso tra stranieri, 2001.

[3] voir les sites: [www.iicmadrid.esteri.it](http://www.iicmadrid.esteri.it); [www.iicbarcellona.esteri.it](http://www.iicbarcellona.esteri.it)

[4] BOCOgnANI C.  
L'ENSEIGNEMENT DE L'ITALIEN EN FRANCE

[www.adilf.it/files/bocognani\\_1\\_rivisto.doc](http://www.adilf.it/files/bocognani_1_rivisto.doc)

c

[5] Drakouli A., e Milioni-Bertinelli G., Una proposta per l'insegnamento dell'italiano come L.S in Grecia: la prospettiva dell'utilizzo della tv satellitare nella scuola statale greca.

<http://didamatica2010.di.uniroma1.it/sito/avori/24-409-1-DR.pdf>

[6] Caruana S., e Pace M., Percorsi dell'italiano a Malta: storia, intrattenimento, scuola

In La didattica dell'italiano. Problemi e prospettive a cura di Marcello Ostinelli Edizione del Dipartimento formazione e apprendimento Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana [www.supsi.ch/dfa](http://www.supsi.ch/dfa) I edizione Locarno, novembre 2015

[7] Amadori G., Campari D., L'Italiano in Turkia Rilevazioni statistiche sull'insegnamento della lingua italiana

<https://danielecampari.files.wordpress.com/2012/07/00-litaliano-in-turchia.pdf>

[8] voir le site : [www.iictunisi.esteri.it](http://www.iictunisi.esteri.it)

[9] voir le site : [www.iicrabat.esteri.it](http://www.iicrabat.esteri.it)

[10] Seminario MAE-MIUR-CGIE-REGIONI sulla diffusione della lingua e della cultura italiana all'estero: La diffusione e l'insegnamento della lingua e cultura italiana all'estero: attori, criticità e buone prassi, una riflessione di prospettiva. Atti del seminario R

Roma 2012 2014 in [www.esteri.it](http://www.esteri.it).

[11] Gaid., M., 1985. Aguellids et Romains en Bérubérie. OPU, Alger.

[12] Khelifa A., 2011. La présence italienne en Algérie avant l'indépendance, in La contribution de l'Italie à la construction de l'Algérie indépendante, Ambasciata d'Italia - Istituto Italiano di Cultura ad Algeri.

[13] Bannour A., 2000. Brève mise au point sur la Lingua Franca en Méditerranée. In Les langues en Tunisie: Etat des lieux et perspectives, 241-259. Tunis: Centre de Publications Universitaires.

[14] Ibidem

[15] Crespo G., 1999. Les Italiens en Algérie, Histoire et Sociologie d'une migration, 1830-1960, Presses Universitaires du Septentrion.

[16] Algeria: rapporti paesi congiunti: [www.ice.gov.it](http://www.ice.gov.it).

[17] Santellocco F., 2011. La presenza italiana in Algeria dopo l'indipendenza, in La contribution de l'Italie à la construction de l'Algérie indépendante, Ambasciata d'Italia - Istituto Italiano di Cultura ad Algeri.

[18] <http://www.comuni-italiani.it/statistiche/stranieri/dz.html>.

[19] Taleb Ibrahim, Kh., 1995. Les algériens et leur(s) langue(s) : Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne. Alger, al-hikma.

[20] Socle commun domaine LLE - Arrêté n°500 du 28 juillet 2013.

[21] Courtillon J. 1984. La notion de progression appliquée à l'enseignement de la civilisation. In le français dans le monde, n°188. Paris, Hachette Larousse, p. 52.

[22] Balboni P.E., Mezzadri M. (a cura di), 2014. L'italiano L1 come lingua dello studio, Torino, Loescher, pp. 174.

[23] Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie, direction générale des douanes, 2015 in [www.mincommerce.gov.dz](http://www.mincommerce.gov.dz)

---